

- gnation les 22 janvier et 27 février 1703, et mourut à la fin de cette année.
- 1703-1718 † Luc Le Glas, pourvu en Cour de Rome le 22 mars 1703, ne prit possession que le 1<sup>er</sup> décembre. Il décéda, à 64 ans, le 25 juin 1718.
- 1718-1733. † Michel Jégo, présenté par la famille Fouquet, pourvu par l'Évêque le 1<sup>er</sup> septembre 1718, prit possession le 15 janvier suivant et mourut le 12 avril 1733.
- 1733-1765. † Gilles Jégat, né et prêtre à Saint-Salomon, pourvu par l'Évêque, sans aucune présentation, le 17 avril 1733, prit possession le 25. Décédé, à l'âge de 72 ans, le 12 janvier 1765, il fut inhumé le 13 au cimetière.
- 1765-1767. R. Joseph Blignet, recteur de Billiers, pourvu par l'Ordinaire le 25 février 1765, prit possession le 11 mars, et devint, plus tard, recteur de Molac.
- 1767-1794. Jacques-Jean Guilloux, de Sarzeau et curé d'office d'Arzon, pourvu par l'Ordinaire le 7 avril 1767, prit possession le 11. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé, il dut quitter sa paroisse en septembre 1792. A l'âge de 79 ans, il est extrait, le 15 mai 1794, de la *Retraite des femmes*, pour être conduit au château de Josselin.

### LOCMARIAQUER.

Du doyenné de Pont-Belz, cette paroisse porte, dans les titres du ix<sup>e</sup> siècle, le nom de *Plebs Caër*, peuple ou parbisse de la *Cité*; deux siècles plus tard, son bourg s'appelle *Villa sanctæ Mariæ de Caër* et, en 1409, *Locus Mariæ de Ker*, d'où l'on a fait Locmariaquer (1). De ces noms il est permis de conclure avec certitude que le bourg s'élève sur l'emplacement d'une ancienne cité, ce qui est, d'ailleurs, surabondamment prouvé par les découvertes archéologiques de ces deux derniers siècles. Que cette antique cité fût *Dariorigum*, la capitale des Venètes, c'est là une question très-controversée, quoique l'opinion qui l'affirme tende de plus en plus à l'emporter et soit à la veille de recevoir

---

(1) Ce nom de *Locus Mariæ de Ker* se trouve, sous cette date, au nécrologe de l'abbaye enregistrant le décès d'un prieur de Locmariaquer. De là, on a fait d'abord *Locmariaker*, puis la forme actuelle. Si M. de Fréminville et d'autres avaient pu suivre cette transformation, ils n'auraient assurément point eu recours au *beau lieu de Marie*, pour inventer une explication étymologique de ce nom. Dans ses notes sur l'histoire de l'abbaye de Quimperlé par D. Le Duc, page 113, M. Le Men fait remarquer l'identité de ce nom et de celui de la paroisse de *Plouguer* sur laquelle se trouvait l'ancienne cité de Carhaix. On pourrait ajouter que *Pou-Her* ou *Pou-Kaër*, maintenant *Poher*, a toujours été traduit par *Pagus Civitatis*.

un grand appui de la formation relativement récente du golfe actuel du Morbihan.

A l'origine, cette paroisse, une des plus anciennes du diocèse, s'étendait bien au-delà de ses limites modernes, comme il résulte de l'acte de sa donation à l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, dressé entre 851 et 856. A cette époque, en effet, la paroisse de Chaër, concédée à ce monastère par Erispoë, roi de Bretagne, avec des vignes, des prairies et les trois tenues d'Avaellon, Clides et Vilata, ainsi que leurs colons, comprenait l'Île-aux-Moines, située à une grande distance et passée depuis à Aradon (1). Or, si, comme ce texte ne permet guère d'en douter, cette île faisait alors partie de la paroisse, il faut en inférer que les autres îles, telles que Gavr'inis, l'Île-Longue, etc. s'y trouvaient également renfermées, et même Baden non encore érigée en paroisse distincte et démembrée plus tard de Locmariaquer.

A cette première propriété de l'abbaye de Saint-Sauveur un particulier, nommé Cadalon, vint ajouter, le 2 janvier 859 (n. s.), également à titre de don, un aleu et son colon, et, de plus, une villa, un pré et leurs dépendances, le tout possédé par lui dans la paroisse de Caër (2).

Les moines de Redon employèrent-ils ces immeubles à fonder ici un établissement monastique ? On pourrait le croire d'autant plus facilement que la paroisse renferme tout un quartier portant le nom significatif de *Moustoir*. Rien cependant ne vient nous renseigner à cet égard. Mais il est permis de présumer que les ravages des Normands leur firent perdre ces possessions. Sur le rivage de la mer et à l'embouchure du Morbihan, la paroisse, elle-même, fut alors ruinée et sa population dispersée.

A la grande restauration religieuse du XI<sup>e</sup> siècle, les biens des moines, les biens et les droits de l'Église se trouvaient aux mains de particuliers dont les ancêtres s'en étaient, sans doute, emparés. Inquiets, non sans raison, sur l'origine de ces propriétés, les détenteurs les restituèrent, sous forme de donation, mais non à l'abbaye de Saint-Sauveur qui fut, à cette occasion, complètement oubliée. Celle de Sainte-Croix de Quimperlé venait de se fonder, et on ne songea qu'à elle seule. Peut-être aussi les possesseurs actuels étaient-ils de ces régions ? Ce qui permettrait de le supposer, c'est que l'acte de restitution fut dressé, en 1082, au château d'Auray, en présence du duc Hoël qui y tenait sa cour. A la confirmation du prince s'ajouta, sur le champ, celle de Maëngui, évêque de Vannes. Les personnes de qualité qui s'unirent pour accomplir cette œuvre de réparation étaient Harscoët, fils de Roderch, et son propre fils Guihomarch ; Teuthaël, son cousin, fils de Desarvoë,

---

(1) « Dedit Erispoë illam plebem que vocatur Chaer, cum massis et manentibus ei pertinentibus, id est, Avaellon et Clides et Vilata, cum vineis et pratis et insulam que vocatur Craleis, id est, Enes-Manac ad fabas. » (*Cartul. de Redon*, col. 5.)

(2) Donavi meum alodum in Caer, com manente nomine Petrone, et villam et pratam cum omnibus apendiciis suis. (*Cartul. de Redon*, col. 55.)

avec ses deux frères Guégon et Gurserch, Catvalon, frère dudit Harscoët ; enfin Gleumarhuc et un autre Catvalon, son frère, tous deux fils de Guégant. Pour participer aux bonnes œuvres des moines de Quimperlé, ils leur donnèrent, du consentement des prêtres Dalam et Hervé, peut-être recteur et curé du lieu, tout ce qui leur appartenait dans la paroisse de Caër, des offrandes faites à l'autel, avec le tiers de la dîme de blé et toutes les dîmes des diverses autres choses dues à l'Église. En acceptant ce don, l'abbé Benoit et plusieurs de ses religieux voulurent témoigner de leur reconnaissance par des présents que presque tous refusèrent (1). D'autres restitutions vinrent bientôt après s'ajouter à celle-ci. Ce fut d'abord Desarvoë, fils du susdit Teuthaël, qui, avec ses deux frères Grallon et Orscand, concéda à la même abbaye « *Hantër Caër Luuet* (La moitié du village de Kerlud) et *Hantër Caër an Pennir* (la moitié du village de Kerpenhir), deux localités bien connues de nos jours (2). Ce fut ensuite Even, fils de Catvalon, qui vint céder le quart du bourg même de Locmariaquer, « *quartam partem villæ Sanctæ Mariæ de Caër.* » (3)

Dès 1082, l'abbaye de Sainte-Croix avait utilisé cette dotation pour fonder ici un établissement, un prieuré à la tête duquel elle plaça le moine Constantin qui fut chargé d'y élever et préparer à la vie monastique le jeune Guethenoc, offert au cloître par son père Catvalon, le premier des donateurs de ce nom.

Ainsi devenu recteur primitif, l'abbé de Quimperlé jouit, à partir de cette époque, du droit de présenter à l'évêque de Vannes le vicaire perpétuel qui fut portionnaire, tandis que le prieur de l'endroit percevait les dîmes à la 11<sup>e</sup> gerbe sur les terres anciennes et à la 33<sup>e</sup> sur les novales. Cependant, à une date que je ne puis fixer, une partie de ces fruits fut, par concordat avec lui, cédée au vicaire, pour lui tenir lieu de portion congrue ; mais, y trouvant sans doute un avantage, celui-ci profita d'une déclaration royale sur cette question, pour souscrire, le 11 décembre 1768, sa renonciation aux dîmes et opter la pension annuelle de 500 livres.

Le nom porté par cette paroisse, au moins depuis le XI<sup>e</sup> siècle, montre assez qu'elle avait la sainte Vierge pour patronne. Son église l'avait aussi pour titulaire. De cette église, reconstruite probablement par les moines de Quimperlé, il reste encore des parties reconnaissables dans l'édifice actuel.

Outre celle du prieuré, aussi sous le vocable de Notre-Dame,

---

(1) « *Damus monasterio Sanctæ Crucis quidquid de altaris oblatione ad nos pertinet de plebe quæ vocatur Caer cum tertiâ parte de decima annone et reliquis diversarum rerum ex debito que offerundur Ecclesie decimis* » (Dom Morice, P. I. col. 456.

(2) Placide Le Duc, *Hist. de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, p. 110.

(3) *Ibid.*

Locmariaquer possédait les chapelles de Saint-Philibert, au village de ce nom, devenu le siège d'une nouvelle paroisse ; de Saint-Pierre, au village de Loperech ; de Saint-Michel, auprès et à l'ouest du bourg. Après l'avoir acquise de la paroisse, le président de Robien fit rebâtir cette dernière. En creusant les fondations du nouvel édifice, on trouva, en 1749, une grande quantité de médailles, toutes à l'effigie et au nom de Jules César. Il y avait enfin la chapelle de Saint-Gildas au Moustoir, devenu, aux siècles derniers, une simple seigneurie, après avoir été probablement un monastère relevant de Redon et ruiné par les Normands.

A côté du rectorat et du prieuré, il ne se fonda ici qu'un seul bénéfice secondaire ; ce fut la chapellenie de Tous les Saints, dotée de deux tenues et des deux tiers de la dime à la 11<sup>e</sup> gerbe sur quelques parcelles de terre. De ses charges, je ne connais qu'un service solennel célébré au maître-autel de l'église paroissiale, la veille de la Toussaint. Elle se desservait encore quand éclata la Révolution.

**Vicaires perpétuels de Locmariaquer (1).**

1503. † Raoul de Keravéon.  
1503 ..... Guenhaël Frenant.  
1530. † Jean de Lezandenez.  
1530 ..... Jean Hellec, aussi recteur d'Ilur, résigna à une date inconnue.  
1542. † Guillaume de Launay. Peut-être eut-il pour successeur Geoffroy Le Borgne, évêque de Tybériade, qui prit, à sa mort, la ferme des annates ?  
1560. † Frère Pierre Rigaud, profès de je ne sais quel Ordre, mourut en décembre 1560 ou en janvier suivant.  
1560 ..... Pierre Jégat.  
1596. R. Abel Jégat, précédemment recteur de Glénac et Cournon, résigne en faveur du suivant.  
1596-1606. † Jean Le Berrigault, de Baden, mourut en février.  
1606-1610. R. Michel Regnault, prêtre du diocèse de Rennes, pourvu, le 24 avril 1606, par l'Évêque s'arrogeant l'alternative, prit possession le 1<sup>er</sup> mai. Toujours en procès sur la possession de ce bénéfice avec Jean Le Gal, originaire de la paroisse et présenté par le vicaire général de l'abbé de Quimperlé, il résigna entre les mains de l'Ordinaire, en décembre 1610, pour permuter avec le suivant contre le vicariat de l'Île-d'Arz où il ne put se maintenir.

---

(1) Les anciens registres de la paroisse n'existant plus et ne permettant point, en conséquence, de combler la grande lacune des registres d'insinuation, ce catalogue reste probablement incomplet à moins d'avoir Julien Le Roux, comme successeur immédiat de Robert Jouet.

- 1610-1615. Pierre Le Roux, de Locmariaquer, pourvu par l'Ordinaire le 27 décembre 1610, prit possession le 16 janvier 1611 et eut aussi à se défendre contre son compatriote Jean Le Gal, qui obtint du Pape, le 5 juillet 1615, des provisions par dévolut sur lui, et prit aussi possession le 25 octobre. Pour avoir la paix, Le Roux dut résigner vers la fin de cette année.
- 1615-1641. Robert Jouet, d'Elven, rencontra le même compétiteur que ses deux prédécesseurs et, de plus, Thomas Le Douarin, prêtre de Saint-Brieuc, qui s'était aussi fait, en 1617, conférer ce bénéfice par le Pape. Il finit néanmoins par rester paisible possesseur.
- 1672-1673. Julien Le Roux.
- 1673-1706. † François Le Bourdieu, précédemment curé ici. Missionnaire du diocèse et malade, il donna procuration, le 29 janvier 1706, pour résigner entre les mains du Pape en faveur de Pierre Le Gouhébel, son curé; mais, trop tôt pour l'efficacité de cet acte, il mourut le 25 février suivant et fut enterré le 27.
- 1706-1707. † Jean de Remungol, prêtre du diocèse, présenté par l'abbé de Sainte-Croix, le 29 mai 1706, obtint du Métropolitain, le 28 octobre, des provisions refusées par l'Ordinaire qui avait conféré ce bénéfice au susdit Pierre Le Gouhébel. Il prit possession canonique le 9 novembre suivant, mourut à Locmariaquer, le 8 mai 1709, et y fut inhumé le 9.
- 1707-1721. R. Guillaume de Lizrin, prêtre du diocèse de Léon, présenté par l'abbé de Sainte-Croix le 18 mai 1707, dut aussi recourir au Métropolitain qui lui délivra, le 9 août, les provisions refusées par l'Ordinaire. Il prit possession le 9 septembre de la même année et donna, le 19 mars 1721, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant.
- 1721-1730. † Nicolas Le Clainche, recteur de Treffléan, pourvu en Cour de Rome le 18 mai 1721, prit possession le 31 août.
- 1730-1752. † Charles-François Le Bourdieu, de Pluvigner, pourvu par l'Évêque le 27 octobre 1730, sur la présentation de l'abbé de Quimperlé, prit possession le 28. Décédé, à l'âge de 57 ans, le 16 janvier 1752, il fut enterré le 17 au cimetière.
- 1752-1766. † Jean Hodé, de Saint-Gildas d'Auray, présenté par l'abbé de Sainte-Croix, pourvu par l'Évêque le 10 février 1752, prit possession le 13.

- 1766-1773. R. Jean-Marie Barré, de Saint-Gildas d'Auray, pourvu par l'Évêque le 26 avril 1766, sur une semblable présentation, prit possession le 8 mai. Il donna, le 30 août 1773, procuration pour résigner entre les mains du Pape en faveur de Christophe Erdeven, et passa à Plœmel. Mais cet Erdeven, qui était recteur de Sauzon, ne voulut pas quitter sa première paroisse et donna, lui-même, le 8 octobre 1773, procuration pour résigner en Cour de Rome en faveur du suivant.
- 1773-1792. Jean Le Quéven, originaire et curé de Kervignac, pourvu par le Pape le 2 novembre 1773, prit possession le 20 janvier 1774. On ignore ce qu'il devint pendant la Révolution.

### LOCMINÉ ET MOUSTOIR-RADENAC.

Du doyenné de Porhoët, ces deux paroisses furent unies à une date inconnue, mais avec soumission de la seconde à la première. Celle-ci, dont l'érection ne remonte qu'à la grande restauration religieuse du XI<sup>e</sup> siècle, fut démembrée de la paroisse de Moréac, comme le prouve manifestement ce passage de la Chronique de Rhuys, en parlant du prieuré de ce lieu relevé de ses ruines par saint Félix, abbé de Saint-Gildas : « et Loch-Menech in Moriaco olim situm » (1). Fondé par saint Gildas, ce monastère de Locminé, qui donna son nom *Locus Monachorum* au quartier dans lequel il s'éleva, se vit déserté par ses moines à la veille de sa destruction par les Normands (2). L'église paroissiale fut placée sous le vocable de Saint-Sauveur auquel même s'attribua le titre de patron de la localité. Ayant plus tard englobé la chapelle de Saint-Colomban, qui lui était contiguë, elle porta tantôt le nom d'église de Saint-Sauveur et tantôt celui d'église de Saint-Colomban. La principale raison de cette dernière dénomination se trouve dans la présence à Locminé des reliques de Saint-Colomban, dont la chapelle devint le but d'un grand et incessant pèlerinage, surtout pour la guérison de la folie. Devant sa fondation aux moines, qui en conservèrent toujours la seigneurie dotée des trois anciens degrés de juridiction, cette paroisse dut naturellement se trouver sous le patronage ou à la présentation de l'abbé de Saint-Gildas de Rhuys et resta, sans doute, dans cette condition jusqu'à l'époque où le bénéfice du Moustoir-Radenac lui eut été annexé. Comme pour tous les cas semblables, les évêques de Vannes ne tardèrent pas à profiter de cette occasion pour revendiquer et s'arroger enfin la jouissance du droit commun ou la collation libre. Mais les vicaires

---

(1) Dom Morice, P. I, col. 150, ou Dom Lobineau, P. I. col. 369.

(2) *Histoire de Saint-Gildas de Rhuys*, pp. 150 et 337.